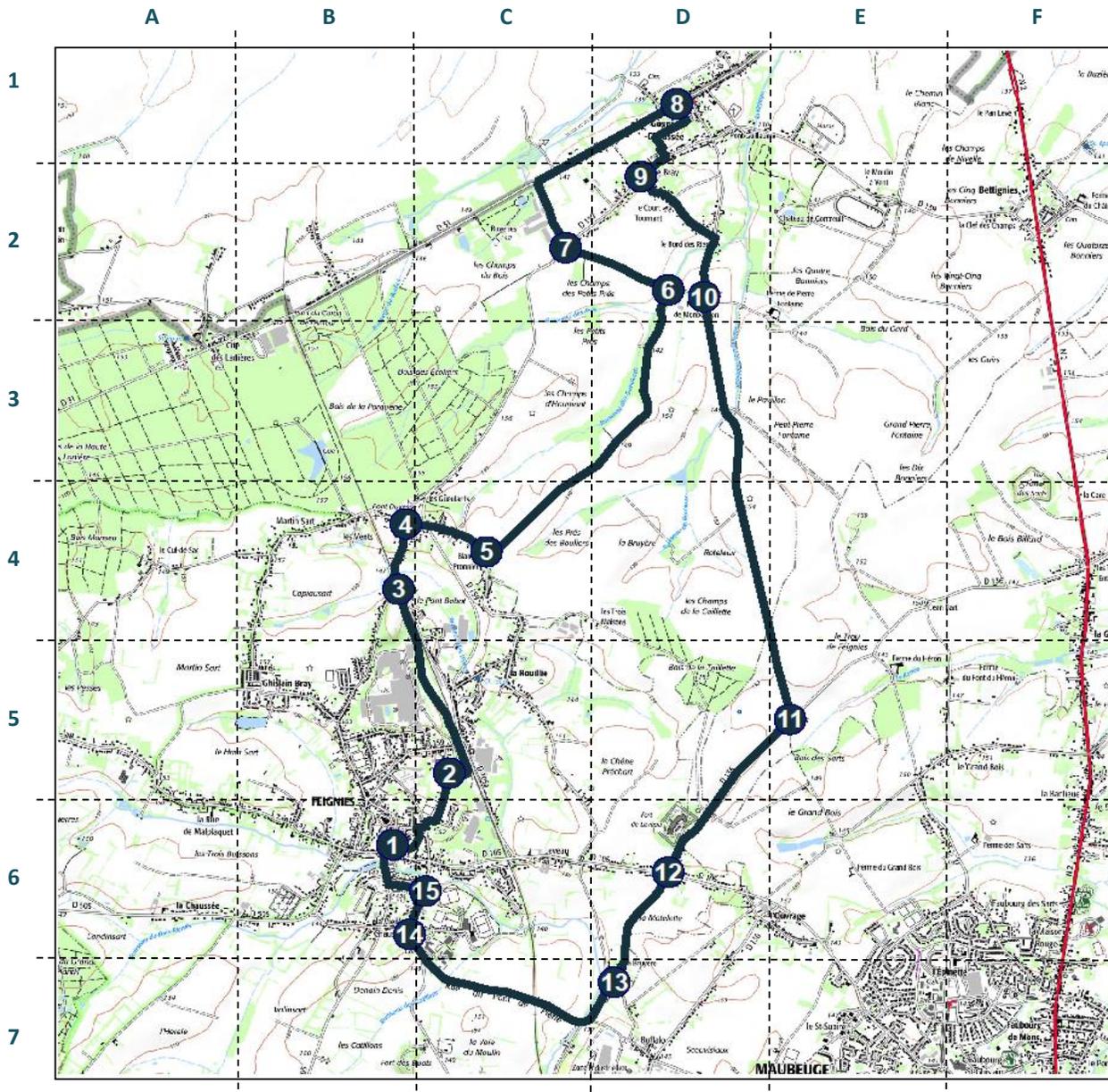


Le Bois de la Taillette

(16 Km 0 - 5 h 00)

Départ : parking Espace Gérard Philippe FEIGNIES

1. Face à l'Espace Gérard Philippe, dirigez-vous vers la Place du 8 mai 1945. Passez sous le porche et empruntez la Rue du 19 mars 1962. Prenez le passage à droite entre deux garages et dirigez-vous à gauche Rue des Cypreaux. Au rond-point, prenez sur la droite, traversez la Rue Désiré Copin et virez ensuite à gauche dans la Rue François Wiart.
2. Face au n°30, entrez à droite dans la coulée verte, ancien site SNCF. Passez sous les deux ponts et continuez tout droit jusqu'à la Rue Roger Salengro.
3. Prenez à droite, traversez le passage à niveau puis obliquez à gauche Rue Léon Blum jusqu'au lieu-dit La Croix de Pierre.
4. Prenez à droite la Rue de la victoire. Traversez avec prudence la D 159. En chemin sur votre droite la chapelle double dédiée à plusieurs saints.
5. Dans le virage, tournez à gauche dans le chemin herbeux et poursuivez jusqu'à la Ferme de Montbenzon.
6. Au T, obliquez à gauche sur la petite route goudronnée.
7. Retraversez avec prudence la D159 et faites un rapide droite-gauche pour aboutir à la Chapelle Sainte Marguerite. Longez ensuite par la droite la chaussée Brunehaut jusqu'à la place de Gognies-Chaussée.
8. Prenez à droite vers la place et dirigez-vous vers le porche de l'Église Saint-Quentin. Empruntez la ruelle dite « passage du curé » jusqu'à la Rue Pasteur (D159) et tournez à droite.
9. Prenez à gauche la Rue Léo Lagrange puis à droite la Rue de la Liberté.
10. À son extrémité, continuez tout droit sur le chemin goudronné qui devient rapidement herbeux. Après quelques centaines de mètres vous devinerez sur votre gauche le Fort d'Héron Fontaine et sur votre droite le Fort Leveau, deux témoins des organes de défense de la place forte de Maubeuge. Si le Fort d'Héron Fontaine est en ruine, le Fort de Leveau peut être visité. Poursuivez tout droit sur le chemin empierré jusqu'à la route de Feignies (D136).
11. Empruntez celle-ci à droite en marchant avec prudence sur le bas-côté. Passez devant le Fort Leveau et poursuivez jusqu'au carrefour de la Rue Jean Jaurès (D105).
12. Traversez en empruntant le passage piéton situé sur votre droite et poursuivez en face sur Rue du Fort Leveau.
13. À son extrémité faites un droite-gauche dans la Rue de la Flamenne (chemin empierré). Empruntez ensuite à droite le chemin du Pont de Pierre, traversez la voie ferrée et aboutissez au Lycée Romain Rolland que vous longez et passez devant le collège Jean Zay.
14. Au giratoire, suivez en face la Rue Fernand Kamette (résidence Paul Langevin), passez devant l'école Elsa Triolet qui est en retrait.
15. Juste après, au 2ème pylône juste après le poste électrique, prenez le sentier à gauche. Au bout, tournez à droite Rue Louise Parée et retrouvez votre point de départ.





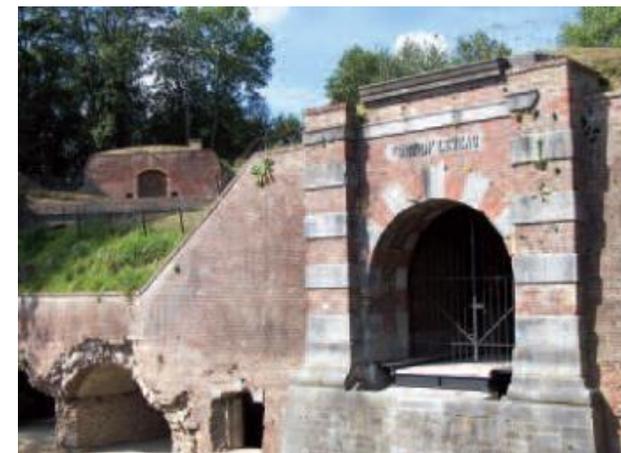
Le Bois de la Taillette

(16 Km 0 - 5 h 00)

Départ : parking Espace Gérard Philippe FEIGNIES

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

Circuit destiné aux bons randonneurs. Après la coulée verte, vous cheminerez au milieu des champs avant d'emprunter à « Gognies Chaussée » de charmantes ruelles. Vous passerez devant le Fort Leveau construit entre 1882 et 1884 qui vous invitera à sa découverte. En période de pluie prévoir des chaussures étanches.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>